

De nouvelles clés pour l'estuaire



Le projet de SDAGE Loire-Bretagne souhaite renforcer le rôle du SAGE sur l'estuaire de la Loire. Explications.

La volonté de maîtriser l'estuaire de la Loire, pour faciliter la navigation mais aussi drainer, exploiter les prairies, faucher, a conduit à d'importantes interventions qui ont profondément modifié sa forme et son fonctionnement. Avec pour conséquence une augmentation de la masse turbide – le bouchon vaseux –, la remontée du front de salinité et des impacts sur les activités économiques de l'estuaire. Il a, par exemple, fallu remonter la prise d'eau en Loire plus en amont pour alimenter l'agglomération nantaise. "Cela a créé de profonds déséquilibres, remarque Jean-Louis Rivoal, directeur Ouest-Atlantique de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Depuis plusieurs années, le GIP Loire Estuaire mesure l'évolution de la situation et constate que ces déséquilibres s'accroissent. Or, la DCE précise expressément que la qualité des masses d'eau ne doit pas se détériorer. Il faut donc trouver le moyen de ralentir le processus." L'enjeu est d'autant plus crucial que les estuaires importants comme celui de la Loire sont aussi des écosystèmes particulièrement sensibles aux fonctions multiples. Interfaces entre la terre et la mer, ils servent notamment de nourriceries pour de nombreuses espèces vivant en eau douce ou en eau marine.

Une analyse cohérente et partagée

“Les estuaires sont à la fois des espaces au fonctionnement complexe et le théâtre d’activités importantes. Il faut donc réussir à définir le juste équilibre : entre l’environnemental et l’économique, la stratégie doit être cohérente”, souligne Jean-Louis Rivoal. D’où l’intérêt de trouver un lieu de réflexion d’où l’on puisse tout peser et tout partager. “Je pense que le SAGE et la CLE peuvent jouer ce rôle. La CLE réunit tous les acteurs de l’estuaire : l’État, les collectivités, le monde économique, les agriculteurs, les associations environnementales, les associations de consommateurs, les pêcheurs... C’est un lieu de débat et de réflexion intéressant pour forger une analyse cohérente et partagée.”



Le champ de compétence des SAGE est défini par le Code de l’environnement. L’idée n’est donc pas de modifier leurs prérogatives, mais plutôt d’affirmer

au niveau du SDAGE qu’il leur appartient de contribuer, proposer et élaborer les plans d’actions qui concernent les estuaires. Et que cela soit intégré lors de leur révision. Jusqu’ici, cela n’était pas le cas pour le SAGE Estuaire de la Loire. “Il fallait qu’il se mette en place. Et surtout les études sur l’estuaire étaient en cours, précise Jean-Louis Rivoal. Nous disposons désormais d’éléments pour travailler. Il faut reprendre la réflexion là où elle a été arrêtée et définir un plan d’actions.” Alors que le travail collectif entrepris en amont de Nantes se finalise, il s’agit donc désormais d’agir de manière comparable sur l’aval.

Légitimité

Une question vient pourtant immédiatement : la CLE peut-elle réussir là où beaucoup d’autres ne sont jusqu’ici pas parvenus à faire évoluer les choses ? Jean-Louis Rivoal se montre optimiste : “Tous les acteurs concernés sont dans la CLE ! De plus, c’est l’essence et l’esprit même du SAGE de trouver des solutions à ce type de problème. Qui n’essaie rien n’a rien ! Je pense sincèrement que la CLE a toute légitimité pour intervenir.” Certes, l’approche est complexe : malgré les progrès réalisés, on ne mesure pas forcément les impacts des différentes actions ; les acteurs sont multiples et les objectifs différents, voire contradictoires... “Mais la CLE est justement faite pour trouver des espaces de réflexion partagés”, souligne le directeur. Sachant bien sûr que son rôle touche au bon état des masses d’eau et qu’il y a beaucoup d’autres intervenants sur l’estuaire avec des prérogatives différentes.

Le SAGE actuel était centré sur le reste du bassin versant... Le prochain devra donc se réapproprier le lit mineur de la Loire. Jean-Louis Rivoal s’en félicite : “Si le SDAGE retient la disposition 10H1, le futur SAGE devra être en cohérence. Cela légitimera son approche de l’estuaire et le renforcera dans son rôle”.

Christian Couturier, président de la Commission locale de l'eau du SAGE Estuaire de la Loire

“Il faut considérer cette disposition comme une reconnaissance du SAGE”



Le projet de SDAGE Loire Bretagne prévoit d'accorder à la CLE un rôle central au niveau de l'estuaire de la Loire. Qu'en pense son président ?

Que vous inspire le renforcement par le SDAGE du rôle de la CLE sur l'estuaire de la Loire ?

Par rapport à d'autres SAGE, nous avons sur notre territoire un littoral et un estuaire. Cela nous impose plus de responsabilités mais aussi plus de débats, même si jusqu'ici, nous n'abordions pas vraiment ces questions. Il n'y avait pas de dispositions concrètes sur l'estuaire dans le SAGE et nous ne nous intéressions qu'à la qualité des eaux sur la partie terrestre du territoire. Désormais, nous allons travailler sur l'axe fluvial de l'estuaire, mais aussi nous intéresser de façon plus poussée à des aspects importants comme la qualité des eaux de baignade, des eaux des espaces conchylicoles, ou des sites de pêche à pied professionnelle ou de loisir.

Pourquoi le SAGE ne s'était-il pas approprié le sujet de l'estuaire jusqu'ici ?

Je pense que ce n'était pas une priorité, d'autant que le sujet est particulièrement délicat. Le SAGE n'avait pas non plus été incité à se pencher sur ces questions. Nous avons quand même été consultés sur un certain nombre de dossiers qui concernaient l'estuaire, comme des dragages ou des rejets en mer... Mais nous ne disposions pas des outils appropriés pour rendre des avis. Il va falloir que nous évoluions sur ce point.

Quels changements cela va-t-il impliquer dans le fonctionnement de la CLE et du SAGE ?

Cela va nous donner du travail supplémentaire ! Mais cela va aussi donner plus de cohérence à nos travaux : nous ne nous intéressions qu'aux aménagements "terrestres" au travers des différentes formes de contrats mais, finalement, le SAGE Estuaire de la Loire ne travaillait pas sur l'estuaire ! Cela va impliquer une approche différente. Ces éléments vont bien évidemment être intégrés lors de la révision que nous allons aborder très prochainement. Heureusement, nous venons de renforcer la cellule d'animation, nous sommes donc armés pour faire face ! Il faut surtout considérer cette disposition comme une reconnaissance du SAGE. Cela légitime son rôle dans beaucoup de domaines.

Compte tenu des enjeux politiques importants liés à l'estuaire, le rôle de la CLE ne va-t-il pas s'en trouver compliqué ?

Il y a effectivement de nombreux autres intervenants mais qui ne travaillent pas sur les mêmes domaines : la réserve naturelle qui est en train d'émerger, le projet de parc naturel régional qui touchera plus à l'animation et à la mise en valeur du territoire... Ce sont des aspects différents. Je le répète, nous allons être beaucoup plus sollicités, mais nous allons avoir un SAGE beaucoup plus cohérent. La révision va recalibrer les choses, mais il faudra commencer à s'y préparer dès que le SDAGE sera adopté.

Mélina Aïnaoui

Dans un gant de velours



Ancienne animatrice du SAGE de la Sensée, dans le Nord-Pas-de-Calais, Mélina Aïnaoui, originaire de Nantes, opère un retour aux sources en devenant, le 4 mai, la nouvelle co-animatrice du SAGE Estuaire de la Loire.

Âgée de 28 ans, Mélina Aïnaoui vient d'être recrutée en tant que co-animatrice du SAGE Estuaire de la Loire, aux côtés de Cécile Fourmarier. À ce titre, elle sera plus particulièrement chargée de travailler sur la révision du SAGE. Titulaire d'un master spécialisé en environnement obtenu en 2011, Mélina avait notamment effectué une mission sur la qualité des eaux dans le cadre de la mise en place du SAGE Logne, Boulogne, Ognon, lac de Grand-Lieu. Elle a ensuite migré vers le Nord-Pas-de-Calais pour prendre en charge l'animation du SAGE de la Sensée. "Je suis originaire de Nantes et j'avais le souhait de revenir dans la région. Au niveau professionnel, le SAGE Estuaire de la Loire est, depuis sa création, une vraie référence pour moi." Ce retour aux sources est également l'occasion pour cette grande sportive de retrouver le Nantes Atlantique Boxe... Licenciée en boxe anglaise, Mélina a été quart de finaliste du championnat de France des moins de 54 kg ces deux dernières années. Son ambition pour 2015 ? Aller encore plus haut...

04 juin 2015

Expérimentation jussie en Brière

Dernier acte



Prévue sur trois ans, l'expérimentation d'envoi d'eau saumâtre pour lutter contre la jussie en Brière entre dans sa phase finale.

"La première année, l'expérimentation a été lancée trop tardivement pour pouvoir espérer des miracles sur la jussie, mais elle nous a permis de vérifier si c'était faisable au niveau hydraulique", précise Alain Massé, président du Syndicat du bassin versant du Brivet (SBVB). L'année suivante, les envois d'eau saumâtre ont commencé mi-juillet sur un périmètre élargi s'étendant du canal du Priory jusqu'au Brivet, sur 1 110 ha. Ils ont été limités, à cause de la pluie, jusqu'à fin août. L'expérimentation s'est ensuite bien mieux déroulée. "L'effet sur la jussie a été visuellement spectaculaire puisque la plante a disparu des canaux, même si nous pensons que les racines ont survécu. En revanche, nous avons eu du mal à maîtriser la salinité

qui a augmenté très fortement : le taux de concentration en sel est monté jusqu'à 20 g/litre." Avec un impact important sur la faune. Lors des pêches de sauvegarde réalisées par le SBVB, plus de 2 tonnes de poissons morts ont été récupérées. Pour la dernière phase de l'expérimentation qui va débuter encore plus tôt – mi-juin, au moment où la plante se développe –, des précautions seront prises pour limiter les effets négatifs sur les poissons. "Les recherches en laboratoire ont montré que les boutures souffrent dès 10 g/litre, il n'est donc pas nécessaire d'aller au-delà. L'objectif est de faire monter la salinité de façon progressive." Une gestion fine et difficile car, lorsque le sel est présent et qu'il y a aussi du soleil et du vent, la concentration augmente naturellement. "Pour permettre aux poissons de s'échapper, nous avons prévu de fermer progressivement la zone de test au fur et à mesure de la montée en sel." Des pêches électriques seront également menées, avant et après l'expérimentation afin de dresser l'état des populations – poissons et crustacés – et d'évaluer l'impact. La Dreal met d'ailleurs son laboratoire ainsi que ses équipes à disposition pour assurer le suivi des macro-invertébrés et des diatomées.

04 juin 2015

Restauration expérimentale

Pour que coule la Courance...



À Saint-Brévin-les-Pins, une expérimentation est menée depuis le 18 février pour contraindre la Courance à retrouver son lit d'origine.

Depuis fin février, une opération expérimentale est menée sur la partie nord du littoral brévinois. L'objectif est double : renouer avec le lit naturel de la Courance à son embouchure et, en amont, limiter le risque d'inondation. Pris au piège dans des bancs de sable, le ruisseau a en effet progressivement dévié de son lit d'origine et longe désormais la plage sur plusieurs centaines de mètres. Les marcheurs ne peuvent plus circuler librement et le mur de défense de la côte s'érode peu à peu. L'abondance de sable, qui arrive naturellement, empêche également l'écoulement des eaux pluviales en bouchant les exutoires. En cas de fortes précipitations, le risque d'inondation est alors réel. L'idée a donc été de creuser un nouvel accès direct à la mer à travers le banc de sable puis

d'installer un filet de forme pyramidale pour fixer sa berge et limiter son comblement. Le principe est identique à celui qui est appliqué sur les dunes lorsque l'on pose des ganivelles, ces barrières formées de lattes de bois, afin de limiter la dispersion du sable par le vent. Pour la Courance, il s'agit de lutter contre le sable transporté par la houle et le courant. Le filet atténue le phénomène en permettant au sable de se fixer. Suivie par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), mais financée par la commune, l'opération s'élève à 150 000 euros. En février, une première phase de travaux de fixation des berges de 150 m de long a été réalisée sur l'estran et 72 m supplémentaires ont été aménagés en avril. Par rapport aux enrochements, le filet présente l'avantage d'être plus souple à démonter si cela ne fonctionne pas. Une expérimentation similaire est également installée sur le cours d'eau du Boivre depuis janvier 2014. On sait déjà que ce système n'empêchera pas les interventions d'entretien mais devrait au moins les limiter.

04 juin 2015